

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total	(3) DATE DU CONTRÔLE 11/12/2025	N° DU PROCÈS-VERBAL 25036680																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire	Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire	Défaillance(s) critique(s) 1.4.2.a.3. EFFICACITE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite 6.1.1.a.3. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Grave fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AR.																																																														
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE	Défaillance(s) majeure(s) 1.1.6.a.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Verrouillage insuffisant 1.1.6.d.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Actionneur manquant, endommagé ou ne fonctionnant pas 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte), AVG,AVD,ARG,ARD. 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé, AVG,AVD. 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, G,D. 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET. LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARG,ARD. 4.3.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARD. 4.4.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, D. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), D,G,ARD. 4.5.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARD. 6.1.3.b.2. RESERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Fuite de carburant ou bouchon de remplissage manquant ou inopérant, G. 6.1.3.g.2. RESERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Réservoirs, carters de protection endommagés, G. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARD,AVD,AR,ARG,G,D. 6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé, AVG. 6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, AVD.																																																														
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 013S1572 SIGNATURE : 	Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal																																																														
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GJ-145-SR (F) 29/09/2022 29/09/2022 Date de 1ère mise en circulation Marque Désignation commerciale OPEL MOVANO (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VXEYBBPFB12V74180 N1 VTST Type/CNIT Énergie N10PELCT664J254 GO Document(s) présent(s) Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules																																																															
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 85187	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																														
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4" style="text-align:center;">+3.4m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="4" style="text-align:center;">8%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2" style="text-align:center;">1335daN</td> <td colspan="2" style="text-align:center;">792daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>443daN</td> <td>430daN</td> <td>279daN</td> <td>347daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="4" style="text-align:center;">3%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>443daN</td> <td>430daN</td> <td>279daN</td> <td>347daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4" style="text-align:center;">70%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3,5% a -1,0%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-4.0%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+3.4m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	8%				Forces verticales :	1335daN		792daN		Frein de service :					Forces de freinage :	443daN	430daN	279daN	347daN	Déséquilibre (<20%):	3%				Forces de freinage (efficacité) :	443daN	430daN	279daN	347daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	70%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%					Feux de brouillard avant(-3,5% a -1,0%)	-4.0%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																												
	G	D	G	D																																																											
Ripage (-8 à + 8m/km):	+3.4m/Km																																																														
Dissymétrie suspension (≤30%):	8%																																																														
Forces verticales :	1335daN		792daN																																																												
Frein de service :																																																															
Forces de freinage :	443daN	430daN	279daN	347daN																																																											
Déséquilibre (<20%):	3%																																																														
Forces de freinage (efficacité) :	443daN	430daN	279daN	347daN																																																											
Taux d'efficacité (≥ 50%):	70%																																																														
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%																																																															
Feux de brouillard avant(-3,5% a -1,0%)	-4.0%	-4.0%																																																													

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total	(3) DATE DU CONTRÔLE 11/12/2025	N° DU PROCÈS-VERBAL 25036680																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire	Suite du procès-verbal Défaillance(s) majeure(s) 6.2.4.a.2. PLANCHER : Plancher mal fixé ou gravement détérioré, AR. 6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé, ARG,ARD. 6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures, AR. 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire	Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, ARG,ARD. 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre, AR. 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 4.3.1.a.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse, ARD. 4.5.1.c.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Mauvaise fixation, AVD. 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD. 4.7.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse partiellement défectueuse 4.11.1.a.1. CABLAGE ELECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation, AR. 4.11.1.b.1. CABLAGE ELECTRIQUE (BASSE TENSION) : Câblage légèrement détérioré, AR. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, ARG,ARD. 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, AVG,AVD,ARG,ARD. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G,ARG,ARD. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVD.																																																														
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 013S1572 SIGNATURE : 																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																															
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation																																																														
GJ-145-SR (F) 29/09/2022	29/09/2022																																																														
Marque	Désignation commerciale																																																														
OPEL	MOVANO																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																													
VXEYBBPFB12V74180	N1	VTST																																																													
Type/CNIT	Énergie																																																														
N10PELCT664J254	GO																																																														
Document(s) présent(s) Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules	Attention, ce procès-verbal contient 2 pages																																																														
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 85187	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																														
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+3.4m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="4">8%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1335daN</td> <td colspan="2">792daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>443daN</td> <td>430daN</td> <td>279daN</td> <td>347daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="4">3%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>443daN</td> <td>430daN</td> <td>279daN</td> <td>347daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">70%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)</td> <td>-4.0%</td> <td colspan="3">-4.0%</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+3.4m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	8%				Forces verticales :	1335daN		792daN		Frein de service :					Forces de freinage :	443daN	430daN	279daN	347daN	Déséquilibre (<20%):	3%				Forces de freinage (efficacité) :	443daN	430daN	279daN	347daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	70%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%					Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																												
	G	D	G	D																																																											
Ripage (-8 à + 8m/km):	+3.4m/Km																																																														
Dissymétrie suspension (≤30%):	8%																																																														
Forces verticales :	1335daN		792daN																																																												
Frein de service :																																																															
Forces de freinage :	443daN	430daN	279daN	347daN																																																											
Déséquilibre (<20%):	3%																																																														
Forces de freinage (efficacité) :	443daN	430daN	279daN	347daN																																																											
Taux d'efficacité (≥ 50%):	70%																																																														
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 2%																																																															
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%																																																													